

# Commune de 1355 L'Abergement

## DEMANDE D'AUTORISATION MUNICIPALE

*Demande d'autorisation pour travaux intérieurs ainsi que ceux relevant de la compétence municipale. (RATC 1.06.01)*

### Requérant

Nom : Prénom :  
Adresse : Tél. :

### Propriétaire

Nom : Prénom :  
Adresse : NPA/Localité :

### Objet de la demande

Bien immobilier : Lieu-dit ou rue :  
N° ECA : N° de la parcelle :  
**Joindre plan de la parcelle avec distance aux limites**

**Nature des travaux : description détaillée**  
**Joindre croquis ou photo**

Dimensions de la construction projetée :

Date : Signature du requérant :

Signature du/des propriétaire(s) :

### Signature des voisins pour accord (merci d'indiquer vos noms et prénoms) :

- 
- 
- 

### Décision municipale :

Visite faite le : Visa du municipal responsable :  
Remarque(s) de la Municipalité :

Autorisation accordée/refusée le : **Les droits des tiers demeurent réservés**  
**Emolument demandé : CHF 90.-**

Au nom de la Municipalité  
de L'Abergement :

Le Syndic

La Secrétaire

**Voies de recours :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de Droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé auprès de la CDAP dans les trente jours suivant la communication de la décision attaquée ; il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire. En cas du rejet du recours, les frais d'instruction et émoluments peuvent être mis à la charge du recourant.